

Insertion socio-économique des migrants de retour dans la sous-préfecture de Boli (département de Didievi, Côte d'Ivoire)

Socio-economic integration of returning migrants in Boli sub-prefecture (Didievi department, Côte d'Ivoire)

MEL Trotsky

Enseignant-chercheur
Département de Géographie
Université Jean Lorougnon GUEDE de Daloa
Côte d'Ivoire
Eg.MBada@gmail.com

ADOU Diané Lucien

Enseignant-Chercheur
Département de Géographie
Université Jean Lorougnon GUEDE de Daloa
Côte d'Ivoire
dianlucad@gmail.com

KOUADIO Konan Emmanuel

Diplômé en Master
École de Formation Continue
Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
Côte d'Ivoire
manuskouadio@yahoo.fr

Date de soumission : 23/05/2023

Date d'acceptation : 04/08/2023

Pour citer cet article :

MEL T. & al. (2023), « Insertion socio-économique des migrants de retour dans la sous-préfecture de Boli (département de Didievi, Côte d'Ivoire) », Revue Internationale du Chercheur, « Volume 4 : Numéro 3 », pp : 1-27

Résumé

Cette étude vise à évaluer l'apport des migrants de retour dans le développement socioéconomique et spatial de leurs localités d'origine, avec la sous-préfecture de Boli (Centre ivoirien) comme référent spatial. Elle passe par l'identification des causes du retour des immigrés et l'évaluation de leurs modes d'insertions socio-économiques. L'étude a été possible grâce à des enquêtes menées auprès de 131 individus composés de 122 migrants de retour et 9 autorités villageoises de ladite sous-préfecture, à travers un recensement basé sur la méthode de proche en proche. Elle a permis, d'abord, d'identifier les facteurs sociaux comme première cause (44,26%) de retour des migrants dans la sous-préfecture de Boli ; ensuite, de montrer l'investissement dans l'agriculture comme principal secteur d'insertion (85,25%) des migrants de retour dans le tissu économique ; et enfin, d'évaluer l'apport appréciable des migrants de retour à l'essor de la sous-préfecture de Boli par le développement agricole (31,15%), l'investissement dans l'habitat (23,77%) et les activités libérales.

Mots-clés : Côte d'Ivoire ; sous-préfecture de Boli ; insertion ; socio-économique ; migrant de retour

Abstract

This study aims to evaluate the contribution of returning migrants in the socio-economic and spatial development of their localities of origin, with the sub-prefecture of Boli (Ivorian Centre) as a spatial referent. It involves identifying the causes of the return of immigrants and evaluating their methods of socio-economic integration. The study was made possible through surveys of 131 individuals composed of 122 returning migrants and 9 village authorities of the said sub-prefecture, through a census based on the close-in method. First, it identified social factors as the primary cause (44.26%) of migrants returning to Boli sub-prefecture; second, it showed investment in agriculture as the main sector of integration (85.25%) returning migrants to the economic fabric; and finally, assessing the significant contribution of returning migrants to the growth of Boli sub-prefecture through agricultural development (31.15%), investment in housing (23.77%) and liberal activities.

Keywords: Côte d'Ivoire; sub-prefecture of Boli; integration; socio-economic; return migrant

Introduction

Le phénomène migratoire et les enjeux qui en découlent constituent une problématique mondiale. Les zones géographiques qui abritent les mouvements dynamiques prennent des fonctions selon les spécificités et les connotations prises par la migration. Par conséquent, des territoires de l'œcoumène sont plus des espaces d'émigration, tandis que d'autres sont des zones d'immigration, d'autres encore sont des zones de transits migratoires ou encore ont les trois fonctions à la fois. Les motifs de la migration sont divers : conflit, catastrophe naturelle, dégradation de l'environnement, persécutions politiques, pauvreté, discrimination, impossibilité d'obtenir des services de base ou recherche de nouvelles perspectives, en matière de travail et d'éducation notamment (OBEROI et al., 2013). BROUWEZ (2017) les synthétise en quatre : causes liées à des conflits ou à des facteurs politiques, causes économiques, causes environnementales et causes socio-culturelles. Cependant, pour bon nombre d'auteurs, la migration économique reste prépondérante, avec l'espoir de revenir un jour chez soi, mieux nanti. Dans ce cas, la zone d'accueil est davantage considérée comme un espace de travail qu'un espace de résidence (FALL, 2003). Ainsi, « la décision de migrer est rarement le fait d'un individu isolé mais que très souvent elle implique le migrant autant que les membres de sa famille ainsi que d'autres acteurs faisant partie de son réseau social » pour maximiser les revenus (AMMASSARI, 2004). Des estimations pour l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE, 2017) à l'aide des enquêtes « forces de travail » de 1992-2005 ainsi que pour les USA grâce au recensement de la population de 2000 et de l'« American Community Survey » de 2005 indiquent qu'entre 20 et 50% des migrants partent travailler pour gagner des revenus. Dans le cas des pays africains, les données de la Banque Mondiale positionnent depuis 2015 les remises migratoires au deuxième rang des sources de financement extérieur (2,7% du Produit Intérieur Brut_PIB), après les Aides Publiques au Développement (APD) (3% du PIB), surpassant ainsi les IDE (1,7% du PIB) (MBUSA MULENDU, 2023).

La migration regroupe deux catégories : la migration internationale et la migration interne. La première gagne en ampleur. En effet, selon les Nations Unies (2014), « Aujourd'hui, il n'y a jamais eu autant de personnes vivant dans un autre pays que celui dans lequel elles sont nées. En 2019, le nombre de migrants dans le monde était d'environ 272 millions, soit 51 millions de plus qu'en 2010 ». Néanmoins, les statistiques montrent que les très grandes vagues migratoires ont récemment diminué, au profit d'une tendance à l'immigration choisie. Aussi, les chiffres de la migration de retour s'améliorent. « Entre un tiers et la moitié des migrants sont repartis au pays une fois réalisés leurs objectifs » (DAUM,

2007). Des immigrants dans les cinq années qui suivent leur arrivée, soit partent vers des pays tiers, soit retournent dans leur pays d'origine. Dans ce dernier cas, on observe de plus en plus d'immigrants de retour soit dans leur village d'origine, soit dans leur région d'origine, soit dans leur pays d'origine.

Des données rétrospectives sur les migrations en Côte d'Ivoire font apparaître une augmentation des migrations de retour durant la décennie (2002-2010) de crise socio-politico-militaire et la crise postélectorale de 2011. La sous-préfecture de Boli, dans le Centre du pays, n'échappe pas à cette réalité. Elle a, pendant des dizaines d'années, été une zone de départ de migrants. Le phénomène migratoire qui y a commencé depuis la fin du travail forcé va s'accroître dans les années 1980 marquées par la survenance de la crise économique en Côte d'Ivoire. Ces migrants, majoritairement internes, se sont orientés prioritairement vers les zones forestières du Sud et de l'Ouest. Cependant, les crises socio-politico-militaire de 2002-2010 et postélectorale de 2011 ont entraîné des conflits fonciers dans les zones d'accueil. L'on assistera alors au retour au bercail d'une partie des fils et filles de la sous-préfecture de Boli sur leur terre d'origine. Ces mouvements de retour de populations ne sont pas sans conséquences sur la société et l'espace. En effet, le développement d'un milieu étant lié à sa société, on admet que toutes les activités menées par les migrants engendrent des influences sur la vie de la communauté ; d'où la nécessité d'étudier les impacts liés aux mouvements des migrants de retour sur eux-mêmes et sur la société de Boli, à travers leur mode d'insertion. La problématique de notre étude est traduite par la question centrale suivante : **Quelle incidence les migrants de retour ont-ils sur la société et l'espace de la sous-préfecture de Boli ?** Cette étude vise ainsi à évaluer l'impact socio-économique et spatial du phénomène migratoire de retour dans la sous-préfecture de Boli.

La méthodologie s'est basée sur deux approches. La documentation a fourni des données statistiques sur la migration, et une investigation de terrain sur trois semaines a permis d'enquêter, au travers d'un guide d'entretien et d'un questionnaire, 131 personnes dans les 9 villages sous-préfecturaux de Boli.

Trois principaux résultats en ressortent. Le premier identifie les causes du retour des migrants de la sous-préfecture de Boli sur leurs terres. Le second met en relief les modes d'insertions dans le tissu économique et social des migrants de retour dans la sous-préfecture de Boli. Et le troisième évalue les incidences des migrations de retour sur la société, l'économie et l'espace de la sous-préfecture de Boli.

1. État de la littérature

1.1. La migration et ses motifs

La littérature sur les études liées à la migration est abondante. Elle renferme divers aspects du phénomène aux plans international, régional et même national. RALLU (2007) la définit en tant que circulation des personnes entre divers lieux, pouvant avoir les formes de migration alternante, va-et-vient, migration circulaire entre deux ou plusieurs lieux ou d'itinéraires plus complexes. Sur toutes les échelles, la décision d'émigrer est plurifactorielle comme le détaille si bien PIGUET (2013) : le contexte socio-culturel (le pays, la religion, la majorité ou la minorité religieuse, le groupe culturo-ethnique, la majorité ou la minorité culturelle), les facteurs individuels et psychologiques (le genre, l'âge, le contexte de l'enfance), la famille (l'état civil, les enfants, le rang dans la famille, la qualité des relations familiales, le support de la famille), la qualité de vie (l'évaluation de qualité de vie en ville, de la situation du logement, de l'environnement, du système de santé, etc.), les réseaux (le réseau familial, le réseau de connaissances, l'expérience migratoire, les connaissances transnationales), les facteurs économiques (le niveau économique, la satisfaction vis-à-vis des ressources, la confiance dans le futur économique, les perspectives d'emploi, d'entrepreneuriat), le contexte politique (la satisfaction vis-à-vis des institutions, du système politique, des droits humains, de l'égalité entre hommes et femmes) et le contexte des études branches d'études, la réussite ou l'échec aux examens).

1.2. La migration de retour

Le phénomène migratoire de retour est peu abordé dans la littérature (FLAHAUX, 2009 ; RALLU, 2007). La pluralité des définitions montre sa diversité. Pour présenter le migrant de retour, FLAHAUX (2009) plante le décor, avançant qu'il doit répondre aux critères de passer au moins une année dans le pays d'origine après un séjour à l'étranger de plus d'un an. Pour MIREM (2007), il s'agit de toute personne retournant vers le pays dont elle est ressortissante, au cours des dix dernières années, après avoir été un migrant international (à court ou long terme) dans un autre pays ; et ce, temporairement ou permanemment, librement ou contrainte. Si ces définitions donnent un caractère international au migrant de retour, RALLU (2007) le définit comme une personne native du pays ou de la région où elle est recensée ou enquêtée, ayant résidé dans un autre pays ou une autre région à une date antérieure. Le caractère national ainsi relevé, SANDERSON (2015) définit la migration de retour de toute migration vers le lieu d'origine, quelle qu'en soit la motivation. Cette approche est la même que celle de RALLU (2007) : « Un migrant de retour est alors une

personne revenant à son point de départ, sans préjuger d'éventuelles migrations futures ». Tous ces auteurs font référence à l'historique d'un individu pour définir sa migration de retour. D'autres la définissent en tenant compte de la situation géographique. Tel est le cas de BEAUCHEMIN (2000) pour qui le migrant de retour est un individu qui, ayant effectué une ou plusieurs migrations, revient dans sa sous-préfecture de naissance. Pour THOMSIN (2001), la migration de retour s'inscrit dans le cadre d'un retour vers la ruralité, vers la campagne.

Les définitions des notions « insertion » et « socioéconomique » sont importantes pour appréhender notre sujet. Le dictionnaire Larousse définit « insertion » comme le fait, la manière de s'insérer dans un groupe, de s'y intégrer. Le « socio-économique » est un mélange entre la sociologie et l'économie. Le social renvoie à tout ce qui concerne les hommes en société. L'économie est définie au sens courant par le lexique des sciences sociales comme l'épargne, l'art de gérer avec parcimonie les ressources de la maison. La combinaison de ces deux notions renvoie à l'assimilation des outils de la sociologie à ceux des sciences économiques afin d'examiner l'évolution économique des sociétés. Pour Larousse, cet adjectif qualificatif est relatif aux problèmes sociaux dans leurs relations avec les problèmes économiques. Il s'agit de la manière dont les hommes interprètent les problèmes économiques, politiques et sociaux inhérents à leur société. Ce qui est relatif aux problèmes sociaux dans leur relation avec les problèmes économiques.

L'insertion socioéconomique revient donc au « processus d'intégration d'un individu dans une structure sociale de production » (MVE, 2010) ; elle « n'est rien d'autre que l'intégration de quelqu'un dans la société en passant par l'économique. Cela veut dire en d'autres termes que l'absence de l'économique provoque une exclusion sociale » (DIOUF, 2005).

1.3. Les motifs de la migration de retour

Les raisons du retour sont, comme les raisons du départ, nombreuses et souvent liées entre elles (AMMASSARI, 2004). Elles se résument aux raisons psycho-sociales et sociétales, économiques et politico-sécuritaires. L'aspect psycho-social met souvent en avant les responsabilités dans la famille et dans la communauté. Le migrant revient pour veiller sur des parents vieillissants, pour assumer des responsabilités de chef de famille ou de communauté. L'aspect nostalgique de l'environnement initial n'est aussi pas à ignorer. Le rejet social qu'il a certainement vécu peut militer en faveur d'un retour. Ainsi, selon POTVIN (2005), le lien avec le milieu d'origine et l'identification à un mode de vie ou à une collectivité entrent alors en jeu dans le processus de retour. Il cite GUINDANI et BASSAND (1983) pour qui l'identité régionale positive stimule la solidarité et le

désir de vivre dans son milieu d'où probablement le choix pour plusieurs migrants de retourner dans leur région d'origine.

De même, l'on avance l'aspect "échec" du migrant dans son aventure. « La plupart des migrants urbains arrivent en milieu rural par dépit, lorsqu'ils n'ont pas réussi à se maintenir en ville » (BEAUCHEMIN, 2004). Selon RUDE-ANTOINE (2002) cité par AMMASSARI (2004), nombre de migrants rentrent lors de leur retraite pour passer leurs vieux jours au village.

L'analyse des raisons entourant le retour semble mettre davantage l'accent sur des facteurs microéconomiques (POTVIN, 2006). Le niveau économique du "retour à la maison" se perçoit à deux niveaux. Primo, le migrant a amassé l'argent nécessaire lui permettant d'investir chez lui dans un environnement économique favorable. Selon POTVIN (2005), c'est la stratégie des migrants internationaux de pays ou de régions pauvres telle que décrite par POINARD (1994) : « Il s'agit de gagner plus d'argent en dehors de l'espace natal puis de retourner le dépenser chez soi en préservant, autant que faire se peut, les façons de vivre habituelles ». Et secundo, l'environnement économique du lieu d'accueil n'est pas ce qu'il espérait ou s'est détérioré. À propos, selon l'OCDE (2017), la crise économique mondiale de 2008 a accru considérablement le nombre d'immigrés retournant chez eux. BEAUCHEMIN (2000) confirme que le retour des citadins au village est dû aux baisses de revenus en ville à la suite de la récession économique. L'espoir d'y trouver de meilleures opportunités d'emploi ou d'affaires (AMMASSARI, 2004) est de même un motif de retour des migrants.

Les raisons politiques et/ou sécuritaires justifient également le "retour à la maison". L'insécurité dans les conditions de vie due à la montée du nationalisme dans la société d'accueil figurait en bonne place des motifs de retour de la Côte d'Ivoire avancés par des Burkinabés au milieu des années 90 (KAMBIRÉ, 1994, cité par AMMASSARI, 2004).

Cependant, les migrations de retour ne sont pas toujours volontaires. Dans le cas ouest-africain, AMMASSARI (2004), RICCA (1990), VAN HEAR (1992) et QUIMINAL (2002), donne trois exemples d'expulsions massives et de rapatriements organisés par des pays ayant entraîné d'importants flux de retour intrarégionaux. Il s'agit de la Côte d'Ivoire qui, au lendemain de son indépendance, expulsait 16 000 Dahoméens ; du Ghana qui, en 1969, renvoyait 200 000 immigrés notamment d'origine nigériane, nigérienne et voltaïque ; et des multiples cas de citoyens ouest-africains « invités à quitter le territoire » d'un pays européen tel la France.

1.4. Les modes d'insertion au retour

« Le capital humain acquis par le migrant au cours de l'expérience migratoire peut être transmis d'une manière ou d'une autre, au profit du pays d'origine » (BENHADDAD et HAMMOUD, 2015). Pour MBUSA MULENDU (2023), les transferts de capital humain et

social par les personnes ayant participé à la migration sont d'autres retombées de la migration internationale. En effet, au retour dans leur localité d'origine, ce sont de diverses façons que les migrants s'insèrent et s'intègrent dans la société. Quand ils ont encore la "force de travail", les migrants de retour s'occupent économiquement. Et cette insertion économique est aussi multiple. Un migrant de retour peut continuer à exercer l'activité qu'elle exerçait avant sa migration et qu'elle a exercé durant sa migration. Ce cas est généralement caractéristique des migrants aux compétences « intellectuelles et professionnelles » limitées. MBOUP (2020) confirme bien que les migrants de retour ayant un faible niveau de formation et d'instruction ont une faible capacité de réinsertion. Un exemple est celui des migrants des pays du Sud, agriculteurs au départ, agriculteurs durant la migration, et agriculteurs à leur retour. C'est le cas des migrants maliens de retour d'un pays de la CEDEAO qui ont plus de chance de travailler dans le secteur agricole (BOUARE et al., 2015). Naturellement, ceux-ci s'installent plus en milieu rural. Pour BEAUCHEMIN (2004), « En s'installant dans le milieu rural, la plupart des émigrants urbains se tournent naturellement vers l'agriculture. » POTVIN (2006) dit de même que l'agriculture et l'habitat sont les deux principaux secteurs d'insertion économique des migrants de retour. Cela est tout à fait le contraire des cas algérien, tunisien et marocain dans lesquels, selon BENHADDAD et HAMMOUD (2015), avant le départ, dans le pays de l'émigration et au retour, peu de migrants ont conservé leur métier initial une fois au pays d'émigration ou après le retour au pays d'origine. Aussi, le retour des compétences pourrait contribuer, grâce aux éventuelles capacités entrepreneuriales, à mener des projets d'investissement productifs à petite ou à grande échelle dans le pays (BENHADDAD et HAMMOUD, 2015).

Néanmoins, pour tous les migrants de retour, l'insertion n'est pas forcément assurée ou est parsemée d'embûches. Pour BENHADDAD et HAMMOUD (2015), même quand les migrants de retour entreprennent, les investissements réalisés se restreignent aux petites et moyennes entreprises ; les contraintes administratives étant le premier inconvénient majeur à l'investissement dans les pays du Maghreb. BEAUCHEMIN (2004) évoque l'insuffisance des finances, la formation et l'accès au crédit. La plupart des migrants urbains qui n'ont pas réussi à se maintenir en ville et qui retournent au village, surtout quand ce retour n'est pas préparé et qu'il se fait donc en dépit, arrivent en milieu rural dépourvus de moyens, et leur capacité productive s'en trouve singulièrement réduite. BABACAR et LOMBARD (2004) évoquent ainsi le retour dû au rapatriement comme l'un des deux motifs pour lesquels les pourcentages d'échec à la réinsertion sont supérieurs à ceux des projets réussis. Dans cette même lignée, GRAVIANO et al. (2017) disent que lorsque le retour est considéré comme un

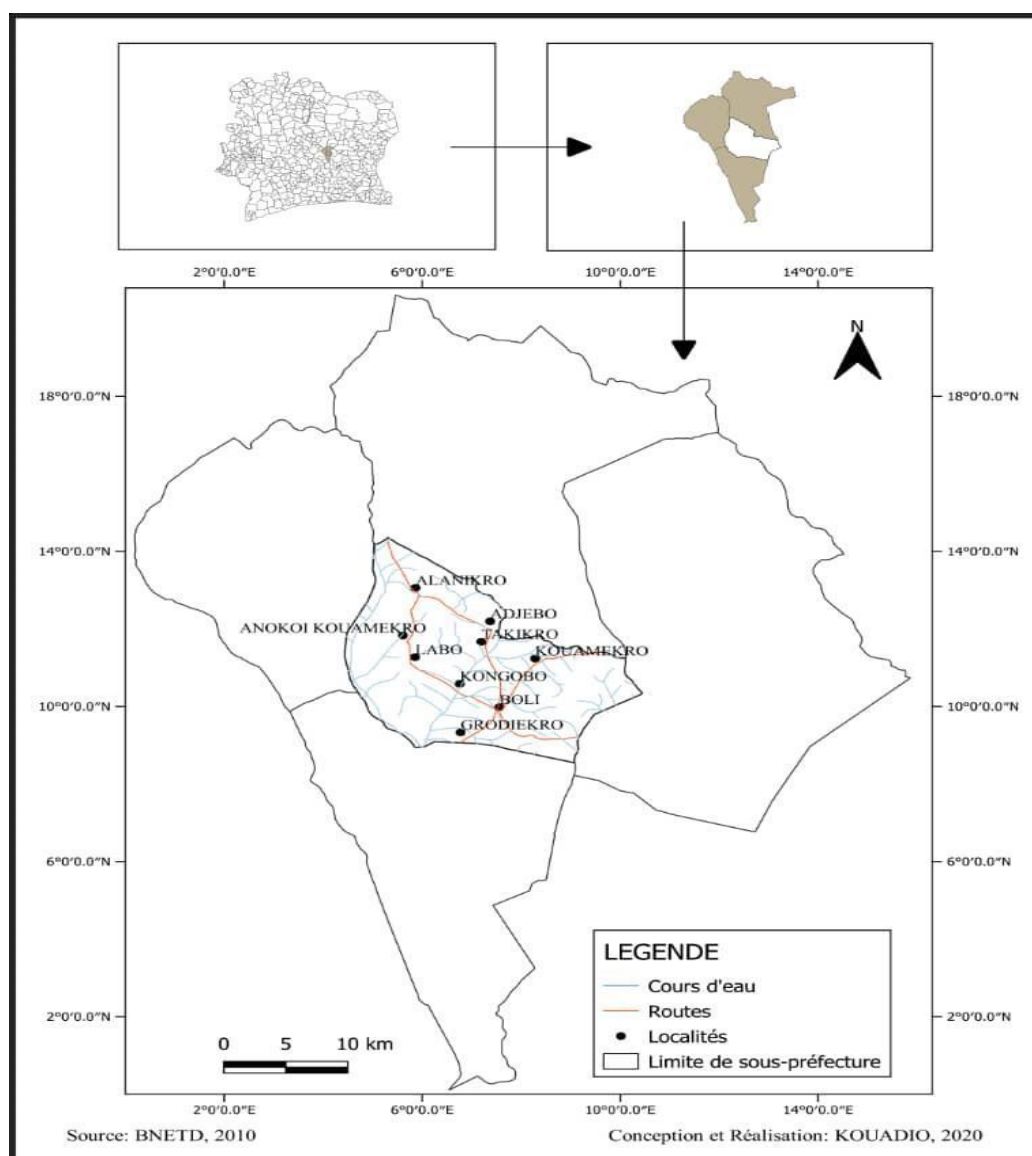
échec, débouchant sur un environnement plus hostile, les efforts de réintégration en pâtiront.

2. Méthodologie

2.1. Zone d'étude

La sous-préfecture de Boli est située au Centre de la Côte d'Ivoire (département de Didiévi, région du Bélier). Elle fait frontière avec les sous-préfectures de Molonou-Blé à l'Ouest, Didiévi au Sud, Kouassi-Kouassikro à l'Est, Raviart et Tié-N'diédro au Nord (figure 1).

Figure N°1 : Carte de la zone d'étude



Par la voie ferroviaire Abidjan-Ouagadougou qui la traverse du Nord au Sud, Boli, son chef-lieu, est situé à 263 km d'Abidjan et 61 km de Bouaké. Accessible également par la route, il se positionne à 315 km d'Abidjan, 15 km de Didiévi et 82 km de Bouaké. Cette sous-préfecture fait partie des 5 que compte le département de Didiévi : Boli, Didiévi,

Molonoublé, Raviart, Tié-N'Diékro. Outre le chef-lieu, 9 villages la composent : Adjébo, Akakouamékro, Allanikro, Anokoi-Kouamékro, Boli, Kongobo, Grodiékro, Labo, Takikro. Les Baoulés en sont le peuple autochtone.

2.2. Méthode de collecte des données

L'approche méthodologique adoptée comprend la recherche documentaire, les enquêtes de terrain, et l'analyse des données.

La recherche documentaire a recouru aux travaux scientifiques relatifs aux mouvements des hommes et à l'apport de la migration aux localités d'origine. Les informations obtenues ont contribué à percevoir le caractère permanent de la migration sur toutes les latitudes et les transformations subies par les lieux de départ des migrants par leurs investissements. Plusieurs structures de documentations ont été visitées, à propos. Les données démographiques de la sous-préfecture de Boli fournies par l'Institut National de la Statistique (INS) sont celles du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014 (INS, 2015, p. 6). La collecte de données empiriques s'est faite au cours d'une enquête de terrain menée du 01 au 20 août 2020 dans les 9 villages de la sous-préfecture de Boli. La ville chef-lieu est exclue de l'étude. C'est une enquête complète ponctuelle ou exhaustive qui a consisté à utiliser la méthode de proche en proche. Cela a permis d'interroger l'ensemble de la population donnée, c'est-à-dire, tous les migrants de retour présents durant la période de l'enquête (tableau 1).

Tableau N°1 : Les populations enquêtées

Lieux d'habitation	Données démographiques du RGPH 2014			Effectifs enquêtés		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Adjébo	317	307	624	1	8	9
Akakouamékro	835	641	1476	1	2	3
Allanikro	584	539	1123	3	12	15
Anokoi-Kouamékro	159	153	312	2	12	14
Boli et Kongobo	3891	3350	7241	14	32	46
Grodiékro	761	861	1622	15	9	24
Labo	291	283	574	3	5	8
Takikro	168	138	306	1	2	3
Total	7006	6272	13278	40	82	122

Source : Nos enquêtes, août 2020

Les migrants de retour enquêtés sont au nombre de 122. Aux fins de confronter leurs propos à la vision des autres membres de la communauté, nous avons aussi interviewé le chef ou son représentant de chacun des 9 villages. Le total des enquêtés dans l'étude est donc de 131.s

3. Résultats et analyse

3.1. Des motifs différents de l'aller au retour de la migration

3.1.1. Au départ de la migration, la raison économique

L'émigration au départ de la sous-préfecture de Boli s'est faite aux plans national et international. Sur le plan national, les migrants de retour ont résidé dans plusieurs régions et districts autonomes administratifs actuels de la Côte d'Ivoire (tableau 2).

Tableau N°2 : Nombre de régions et districts autonomes d'installation par migrant

Nombre de régions et districts autonomes de résidence	Effectifs de migrants de retour	Proportion (%)
1	49	40,16
2	35	28,69
3	13	10,66
4	9	7,38
5	5	4,10
6	6	4,92
7	2	1,64
8	1	0,82
9	1	0,82
10	1	0,82
Total général	122	100

Source : Nos enquêtes, août 2020

Il est révélé que les migrants ont parcouru plusieurs régions et/ou districts autonomes avant de revenir. Pour chacun, le nombre varie de 1 à 10. Quatre-vingt-dix-sept (97) migrants de retour, soit 79,51% de l'ensemble, ont parcouru un(e) région et/ou district autonome, avec un pic pour ceux ayant résidé uniquement dans une seule région (40,16%). Seulement, 3 personnes ont parcouru respectivement 8, 9 et 10 régions et/ou districts autonomes différents. Le tableau 3 présente les statistiques des dernières résidences des migrants de retour.

Tableau N°3 : Répartition des migrants de retour selon le lieu résidé

N° d'ordre	Régions et/ou districts autonomes résidés	Effectif	Proportion (%)
1	Haut-Sassandra	27	22,13
2	Nawa	17	13,93
3	Marahoué	11	9,02
4	Guemon	9	7,38
5	Abidjan (district autonome d')	8	6,56
6	Lôh-Djiboua	7	5,74
7	Yamoussoukro (district autonome de)	7	5,74
8	Agneby-Tiassa	6	4,92
9	Cavally	6	4,92
10	Gboklé	4	3,28

11	San-pédro	4	3,28
12	Bas-Sassandra	3	2,46
13	Gbêkê	2	1,64
14	Grands ponts	2	1,64
15	N'zi	2	1,64
16	Gôh	1	0,82
17	Gontougo	1	0,82
18	Indénié-Djuablin	1	0,82
19	Moronou	1	0,82
20	Poro	1	0,82
21	Tonkpi	1	0,82
22	Worodougou	1	0,82
Total		122	100

Source : Nos enquêtes, août 2020

Le précédent tableau indique les dernières régions et districts autonomes dans lesquels les enquêtés ont résidé avant leur retour dans la sous-préfecture de Boli. Il s'agit de 20 régions et des deux districts autonomes (Abidjan et Yamoussoukro). Cette liste est décroissante afin d'indiquer les régions et districts prisés par les migrants de retour pendant leur émigration. Si les deux districts autonomes ont accueilli des ressortissants de la sous-préfecture de Boli durant leur migration, 11 des 31 régions administratives actuelles n'en ont reçu aucun. Cependant, le milieu de résidence semble une donnée importante. Le tableau 4 nous permet de l'appréhender.

Tableau N°4 : Milieu de résidence des migrants originaires de la sous-préfecture de Boli dans leur région d'accueil

Migrants selon le genre	Milieu de résidence des migrants			Total
	Campagne	Ville	Campagne et ville	
Hommes	73,17%	21,95%	04,88%	100%
Femmes	65,00%	27,50%	07,50%	100%
Total	70,49%	23,77%	05,74%	100%

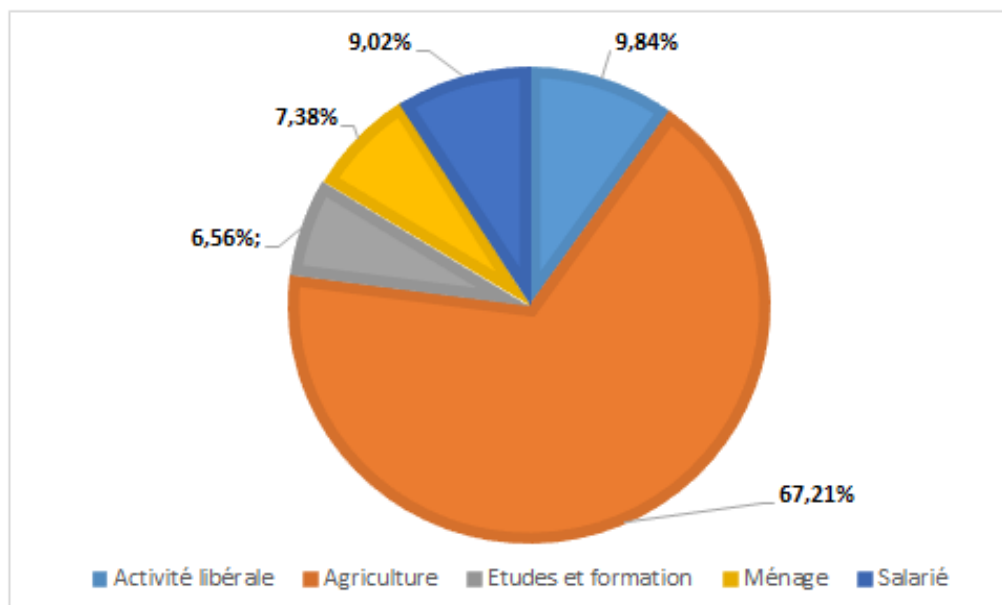
Source : Nos enquêtes, août 2020

Durant leur émigration dans les autres régions du pays, les migrants au départ de la sous-préfecture de Boli ont vécu, soit en milieu rural, soit en milieu urbain, soit dans les deux milieux. Il ressort que la campagne était la zone de résidence de la grande majorité (70,49%) avec une légère prépondérance chez les hommes (73,17%) par rapport aux femmes (65%). Suivent les résidents urbains (23,77%) et ceux ayant vécu dans les deux milieux (5,74%).

Cependant, l'homme se déplace et réside dans un lieu donné pour plusieurs raisons. La résidence majoritairement en milieu rural des migrants dans les régions/districts d'accueil est

indicative des motivations des migrations. Comme c'est généralement le cas partout dans l'humanité, le facteur économique est le plus déterminant de l'exode des fils et filles de la sous-préfecture de Boli vers d'autres localités. C'est à 69,67% qu'ils l'ont indiqué. Ainsi, durant leurs migrations, ont-ils exercé des activités économiques mises en relief par la figure 2.

Figure N°2 : Répartition des principales activités des acteurs pendant l'émigration

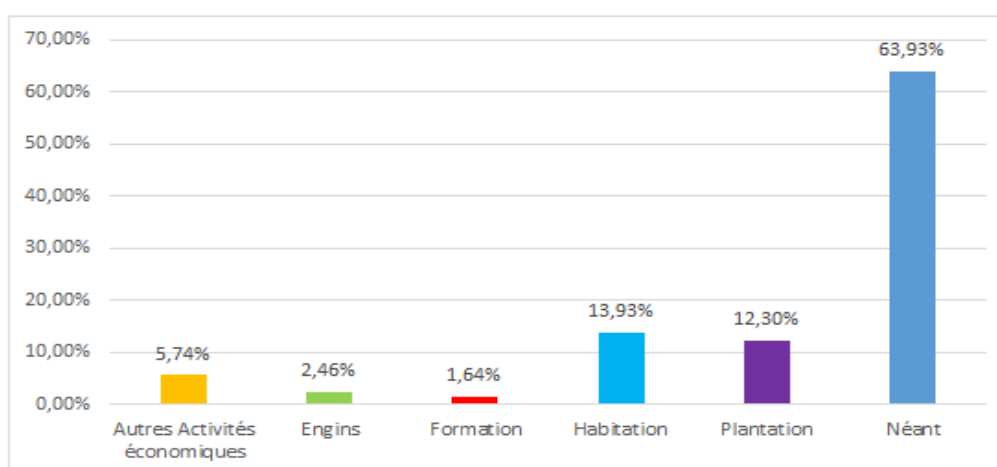


Source : Nos enquêtes, août 2020

Durant leurs migrations, les ressortissants de la sous-préfecture de Boli ont exercé plusieurs activités. De très loin, l'agriculture en est la principale (67%). Les autres activités de moindres importances ont des proportions quasi-similaires : 09,84% d'activités libérales (commerce, restauration, mécanique), 09,02% de salariés dans le public et/ou privé, 07,38% de ménage à domicile, 06,56% pour les études et l'apprentissage.

L'importance de l'activité agricole des migrants de retour durant leurs migrations s'explique au vu des milieux dans lesquels ils ont résidés. En effet, sur les 22 régions administratives ayant servi de dernières résidences aux migrants de retour, 15 sont des régions forestières propices à la pratique agricole. Il s'agit des régions du Haut-Sassandra, de la Marahoué, de la Nawa, du Guémon, du Lôh-Djiboua, de l'Agneby-Tiassa, de la Cavally, du Gboklé, de San-Pédro, du Bas-Sassandra, des Grands-Ponts, de l'Indénié-Djuablin, du Gôh, du Moronou et du Tonkpi. Ces régions représentent 81,97%. Les régions les plus sollicitées par les acteurs sont les fronts pionniers du café et du cacao que sont les régions du Haut-Sassandra, de la Nawa et de la Marahoué. Elles ont servi de dernières résidences respectivement à 22,13%, 13,93% et 09,02% des acteurs. Cependant, ces années de migration ont-elles été véritablement bénéfiques aux migrants de retour ? Observons la figure 3.

Figure N°3 : Les bénéfices obtenus de l'émigration



Source : Nos enquêtes, août 2020

La figure ci-dessus donne les réponses à la question de savoir les différentes réalisations faites grâce aux revenus tirés de l'émigration. Il ressort que près des deux tiers (63,93%) n'ont fait aucune réalisation pendant leur émigration, quand 13,93% et 12,30% ont investi respectivement dans l'habitat et les plantations.

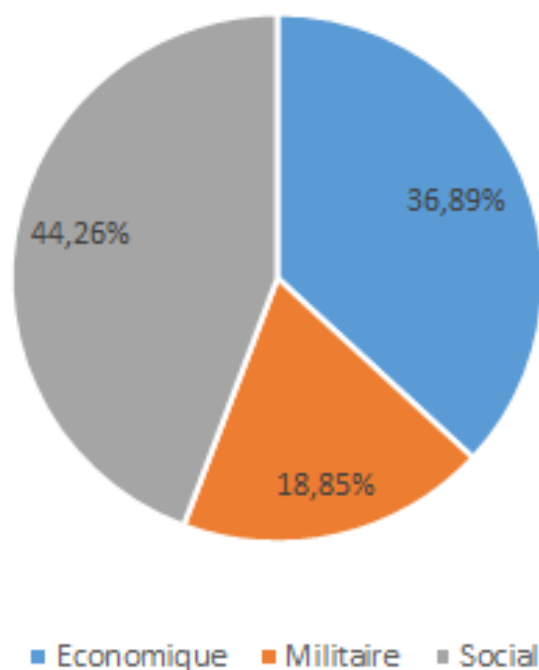
Relativement à la migration internationale, il ressort que très peu de migrants de retour ont franchi les limites des terres ivoiriennes pour établir une résidence. En effet, sur les 122 migrants de retour enquêtés, 114 (93,44%) n'ont jamais résidé hors de la Côte d'Ivoire. Seulement, 1 migrant de retour (0,82%) a résidé dans trois pays différents, 3 (2,46%) dans deux différents pays, et 4 (3,28%) dans un seul pays.

Si la raison économique fut la principale motivation des migrations des enfants de la sous-préfecture de Boli vers d'autres lieux, aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, leur retour à Boli obéit à d'autres motivations.

3.1.2. Un retour de migration causé essentiellement par des facteurs sociaux

Le retour des migrants originaires de la sous-préfecture de Boli sur leurs terres se fait pour plusieurs raisons (figure 4).

Figure N°4 : Facteurs de retour au bercaïl des migrants de la sous-préfecture de Boli



Source : Nos enquêtes, août 2020

Trois raisons essentielles motivent le retour des enfants de la sous-préfecture de Boli sur leurs terres : sociales, économiques, sécuritaires. Les raisons sociales, avec 44,26%, sont les plus importantes. Ces facteurs sont de plusieurs ordres. Généralement, les parents laissés dans les villages sont devenus vieux ou sont décédés. Cela met bien de migrants dans la position de chefs de famille et même d'autorités villageoises. Cette gestion de la famille nécessite ainsi qu'on s'y rapproche ; d'autant plus que ces situations de vieillesse ou de décès des parents occasionnent d'autres méfaits tels les problèmes de voisinage, l'annexion des terres agricoles par des personnes malintentionnées. Il y a aussi les mariages, le divorce et les grossesses chez les femmes. Dans le premier cas, les jeunes filles parties dès leur adolescence pour exercer le travail de fille de ménage généralement en milieu urbain, deviennent des femmes dont les parents ont donné la main à des prétendants. Il leur faut donc revenir au village pour rejoindre leur foyer. Dans le deuxième cas, concernant majoritairement les femmes, les divorces d'avec les hommes qui les ont amenées en migration est source de leur retour au village. Pour le troisième cas, constaté surtout chez des filles scolarisées, la grossesse empêche la poursuite des études, et donc favorise le retour au bercaïl. BEAUCHEMIN (2000) dit ainsi que « Le motif matrimonial est évoqué pour justifier 12 % de l'ensemble des migrations villes-campagnes entre 1988 et 1993 ». L'échec scolaire est représentatif des filles et des garçons qui n'arrivent généralement pas à passer les classes d'examens (3^{ème}, T^{le}). La fin de

formation, la vieillesse et la retraite pour le repos sont aussi les motifs de retour des migrants originaires de la sous-préfecture de Boli.

Les facteurs économiques, pour 36,89% des migrants de retour, expliquent leur décision de revenir à la maison. Les composantes de ces facteurs économiques sont : la disponibilité des terres pour l'agriculture, la vie devenue difficile, le besoin d'investir au village, la perte de l'emploi, l'insuffisance de revenus, la vie moins chère.

La question sécuritaire, avec 18,85%, représente le troisième facteur de retour des migrants. Elle est liée à la crise socio-politico-militaires qu'a vécue la Côte d'Ivoire durant dix ans (2002-2011). Vu que les migrants de retour résidaient généralement dans des régions forestières pour la pratique de l'agriculture, la décennie de crise a impacté leurs activités. Ces régions forestières étant des épicycles de cette crise, une méfiance est née chez les peuples qui les ont accueillis, occasionnant de fréquents conflits fonciers et de cohabitation souvent violents. Il arrivait que des contrats de cession ou de bail des terres agricoles soient remis en cause. Partant, la cohabitation devenait davantage difficile, contraignant cette frange de migrants au retour chez elle. Aussi, en observant les tranches de dates de retour ([0-5 ans[, [5-10 ans[, [10-15 ans[, [15-20 ans[, [20 ans et +]), la tendance migratoire de retour est liée à l'évolution sécuritaire du pays. Les cinq premières années de l'éclatement de la crise socio-politico-militaire ([15-20 ans]), enregistrent 17,21% de migrants de retour. Le mouvement a quelque peu baissé d'intensité dans les quinze dernières années ([10-15 ans]) avec 12,30. Cette baisse est liée à la relative accalmie des fronts de combats liée aux différents accords de paix sanctionnés par l'entrée des groupes rebelles dans le gouvernement avec la nomination de son chef politique, Kigbabori Guillaume SORO au poste de premier ministre. La reprise de la tendance migratoire ces dix dernières années ([10-15 ans]) coïncide avec la crise post-électorale de 2010-2011 où la Côte d'Ivoire a frôlé une véritable guerre civile. Les atrocités rapportées dans les régions forestières ont très sérieusement impacté négativement la cohabitation entre les peuples autochtones et les étrangers (allochtones et allogènes). Cela justifie le chiffre 25,41%. La tendance à la hausse de la migration de retour s'est même renforcée ces cinq dernières années ([0-5 ans]) avec 39,34% pour les mêmes motifs, la crise post-électorale de 2010-2011 ayant laissé des balafres de cohabitation dans les régions forestières dont certains perdurent jusque maintenant.

En définitive, contrairement au départ, les facteurs sociaux priment dans les motifs de retour des migrants au bercail. Il faut également noter que les personnes de 45 ans et plus sont plus concernées par le facteur social, quand les moins de 45 ans le sont principalement par les raisons économiques.

3.2. Une insertion sociale pacifique et orientée vers l'agriculture

3.2.1. Une réintégration pacifique des migrants de retour

De retour de leurs migrations, les originaires de la sous-préfecture ont d'abord réintégré les différentes cellules (familiales, communautaires, religieuses) pacifiquement. Seulement 3 des 122 migrants de retour, soit 02,46%, ont été confrontés à des différends de grande envergure pour leur installation avec des voisins ayant nécessité l'intervention d'autorités (coutumière, administrative, policière ou judiciaire). Ces altercations sont liées à la politique, à la rivalité en amour et à la délimitation des terres cultivables.

3.2.2. La terre, premier secteur d'insertion des migrants de retour

De retour dans la sous-préfecture de Boli, les anciens migrants pratiquent plusieurs activités. Généralement, c'est la continuité des activités exercées durant la migration qui est de mise. Les principales activités répertoriées sont contenues dans le tableau 5.

Tableau N°5 : Activités des migrants de retour dans la sous-préfecture de Boli

Activités	Migrants de retour	Proportion (%)
Cultures vivrières	69	56,56
Cultures d'exportation	28	22,95
Commerce	8	6,56
Néant	5	4,10
Élevage	2	1,64
Restauration	2	1,64
Cultures maraichères	1	0,82
Mécanique	1	0,82
Coiffure	1	0,82
Couture	1	0,82
Ménage	1	0,82
Activité religieuse	1	0,82
Production d'attiéké	1	0,82
Production de charbon	1	0,82
Total général	122	100

Source : Nos enquêtes, août 2020

Les activités mises en relief par le tableau sont l'agriculture, le commerce, l'élevage, la restauration, la culture maraichère, la mécanique, la coiffure, la couture, le ménage, l'activité religieuse, la production d'attiéké, la production de charbon de bois. De ces réponses, la proportion des activités agricoles (79,51%) est écrasante. Cette agriculture est dominée par les cultures vivrières (56,56%) que sont l'igname (photo 1), le manioc et le riz.

Photo N°1 : Champ d'igname d'un migrant de retour



Cliché : ADOU, août 2020

La verdure des feuilles rampantes de ces ignames indique leur bon entretien et présage une bonne récolte. Les cultures d'exportations sont représentées majoritairement par le « cacao des savanes » qu'est l'anacarde (photo 2).

Photo N°2 : Plantation d'anacardiers d'un migrant de retour



Cliché : ADOU, août 2020

La visibilité entre les d'anacardiens est expressive du bon entretien de la plantation. La verdure des feuilles le témoigne. L'infériorité de la production spéculative est justifiée par la jeunesse du verger. En effet, 39,64% des acteurs sont arrivés il y a moins de 5 ans. A cette culture d'anacarde, l'on ajoute quelques plantations de palmiers à huile.

La deuxième importante activité qu'est le commerce mobilise 06,56% des migrants de retour. Il est tout de même important de signaler que 04,10% des migrants de retour ne pratiquent aucune activité ou n'ont pas voulu communiquer sur l'activité qu'ils pratiquent.

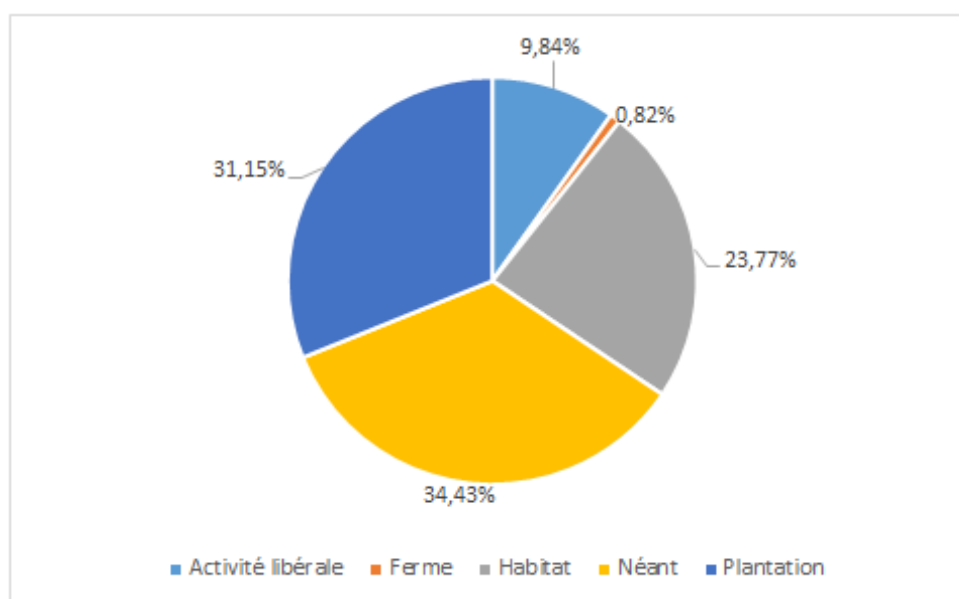
3.3. Des actions non-négligeables des migrants de retour dans l'essor de la sous-préfecture de Boli

3.3.1. Des investissements louables liés au genre

3.3.1.1. L'agriculture et l'habitat tenus par les hommes

Les migrants de retour dans la circonscription administrative de Boli ont à leur actif plusieurs réalisations socio-économiques que sont des habitats, des activités génératrices de revenus notamment des plantations, des champs, des fermes et diverses autres activités libérales (figure 5).

Figure N°5 : Les réalisations des migrants de retour



Source : Nos enquêtes, août 2020

Les migrants de retour qui ont fait des réalisations représentent 65,57%. Ces réalisations sont, d'une part, les investissements des bénéfices réalisés durant l'émigration, et d'autre part, le fruit de leurs activités une fois revenus au bercaïl. Naturellement, les réalisations agricoles sont plus importantes. Pour 31,15% des enquêtés, c'est dans ce domaine que les

investissements ont été faits par la réalisation de plantations. Les réalisations agricoles sont suivies de l'habitat (23,77%) (photo 3), des libérales (09,84%) et des fermes (0,82%).

Photo N°3 : Un habitat d'un migrant de retour



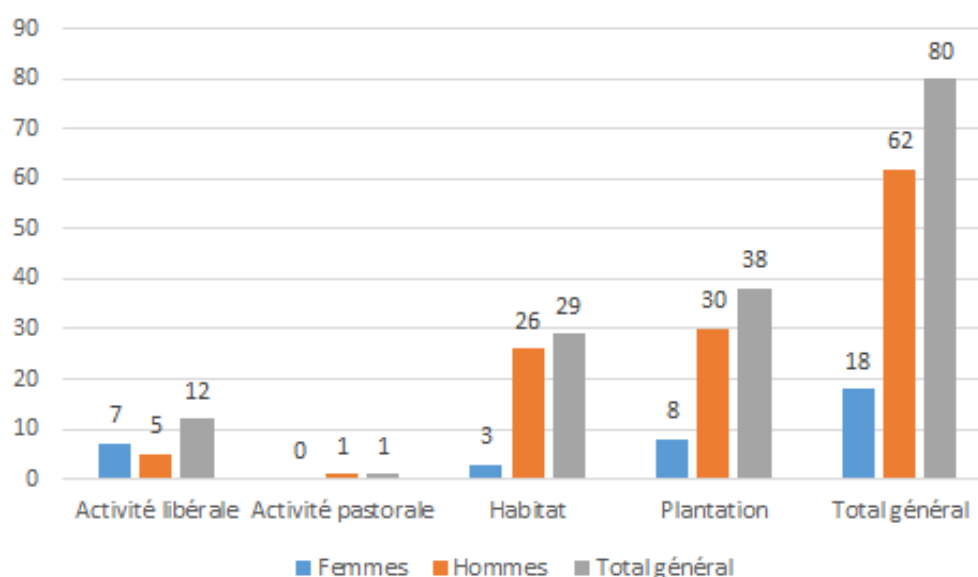
Cliché : ADOU, août 2020

Cette modeste habitation présente des caractères de modernité avec une terrasse de repos et des chambres, bien qu'une partie de sa fondation soit mise à nue par l'érosion.

3.3.1.2. Les activités libérales aux mains des femmes

Les migrants de retour prennent en compte les deux sexes avec 67,21% d'hommes. Néanmoins, à l'analyse des taux de réalisation par secteur d'activité, l'on remarque une forte proportion de femmes dans les activités libérales (figure 6).

Figure N°6 : Les réalisations en fonction du genre



Source : Nos enquêtes, août 2020

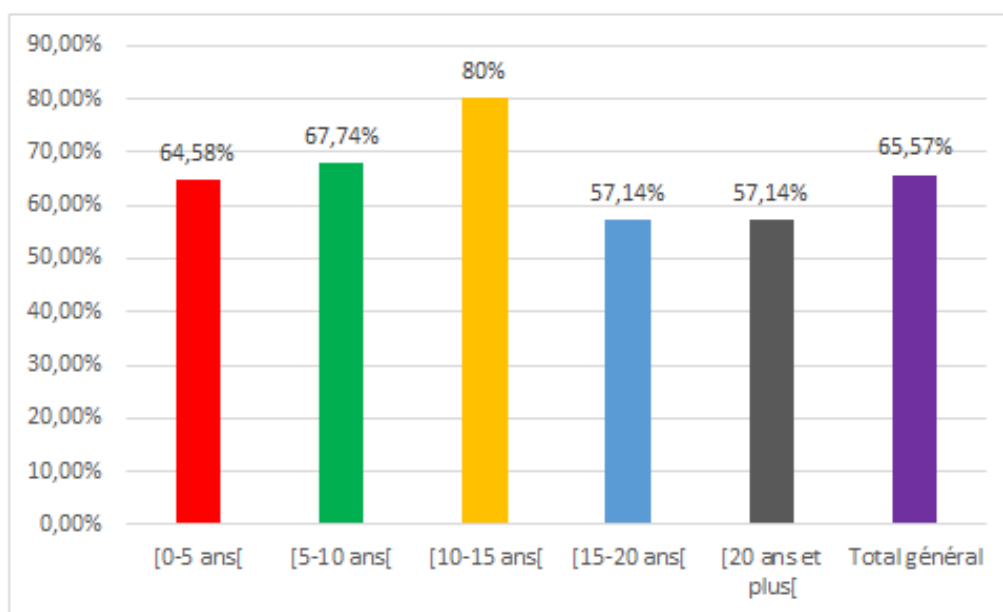
La gente féminine occupe 58,33% des emplois libéraux et est absente au niveau des activités agropastorales. Elle est également moins présente dans la construction d'habitats (10,34%) et dans les plantations (21,05%).

Dans l'ensemble, les femmes ont 22,50% des réalisations faites par les migrants de retour dans la sous-préfecture de Boli alors qu'elles sont 32,79% de femmes revenues. Les migrantes de retour réalisent donc moins que leurs homologues hommes. Ce faible taux d'investissement féminin est dû au taux élevé de célibataires et de veuves en leur sein, d'où la baisse de leur pouvoir financier.

3.3.2. Des réalisations liées à la date de retour

A l'analyse des réalisations faites depuis leurs arrivées, il ressort que toutes les tranches d'âges ont un taux de réalisation supérieur à 50% (figure 7).

Figure N°7 : Taux de réalisation des migrants de retour



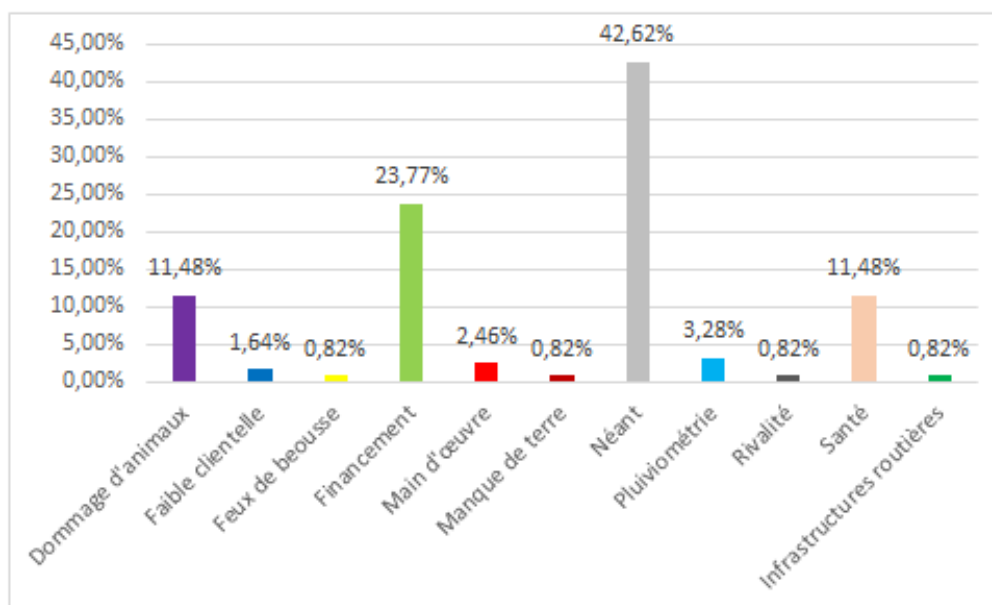
Source : Nos enquêtes, août 2020

Cependant, les retournés d'il y a plus de 10 ans ont un taux de réalisation supérieur à 64% tandis que leurs homologues de moins de 10 ans ont un taux de réalisation de 57,14%. Cette différence s'explique par le fait que les premiers arrivés ont pu tirer profit de leurs investissements, comme c'est le cas des plantations d'anacarde déjà rentrées en production. En revanche, cela n'est pas le cas chez les nouveaux arrivés qui viennent à peine de démarrer leurs investissements. La figure 16 donne le détail de cette analyse.

3.3.3. Des contraintes à l'épanouissement total

Tout n'est pas rose dans la réinsertion des migrants de retour dans la sous-préfecture de Boli. A l'image des autres travailleurs de la société, la plupart des migrants de retour rencontrent des problèmes dans l'exercice de leurs activités. La figure 8 est illustrative de ces difficultés.

Figure N°8 : Difficultés des migrants de retour dans l'exercice de leurs activités



Source : Nos enquêtes, août 2020

Les difficultés rencontrées par les migrants de retour sont multiples. Cependant, l'aspect financier est le plus important (23,77%). Tous ne sont, en effet, pas revenus avec de l'argent susceptible d'assurer leur insertion. Après quoi, pour ceux qui entreprennent, et majoritairement dans l'agriculture, les dommages causés par les animaux sont fréquents (11,48%). Ces animaux étant le plus souvent le bétail tenu par les éleveurs, de récurrents conflits naissent entre planteurs et éleveurs. Le même taux de 11,48% est celui de la dégradation de la santé des migrants de retour. Majoritairement, ceux-ci ont pratiqué l'agriculture durant leur migration. Or, cette activité nécessite une débauche d'énergie. Revenus aux villages, c'est évident que les migrants de retour n'aient plus la même force de jeunesse. Les autres difficultés classées par ordre d'importance sont : les conditions climatiques par la baisse de la pluviométrie qui impacte négativement les productions, le manque de main d'œuvre dû à l'exode rural des bras valides, la faiblesse de la clientèle, les rivalités de voisinage dans l'exercice des activités, le manque de terres cultivables et le mauvais état du réseau routier qui empêche l'évacuation des productions agricoles. Néanmoins, 42,62% des enquêtés affirment ne pas connaître de difficultés, certainement ceux qui ne font rien.

4. Discussion

L'étude a ressorti trois essentiels mobiles de retour des migrants dans la sous-préfecture de Boli : sociaux, économiques, sécuritaires. Aussi, les migrants s'orientent essentiellement vers l'agriculture, et apportent une plus-value au dynamisme économique de leur localité d'origine. Alors que l'OCDE (2019) avance que les tendances de retour diffèrent de manière significative entre les pays – certains étant revenus par choix tandis que d'autres y ont été forcés – chez bon nombre d'auteurs, les raisons du retour des migrants dans leurs localités d'origine sont quasi-identiques à celles de la présente étude. Tel est le cas de GRAVIANO, et al. (2017) pour qui les facteurs de retour peuvent être d'ordre économique, social et psychosocial, et porter simultanément sur les migrants de retour, les communautés qui les accueillent et l'environnement structurel. À 44,26%, les raisons sociales sont le facteur premier du retour des fils et filles de la sous-préfecture de Boli chez eux. Parmi les motifs sociaux, la gestion des responsabilités familiales ou communautaires se dégage nettement. BIELLA-BATTISTA, et al. (2019) abondent dans le même sens pour dire que souvent, les devoirs familiaux (garde de malades ou de parents âgés, protection des membres vulnérables de la famille) sont cités comme motifs de retour.

Exprimé à 36,89% par les migrants de retour dans la sous-préfecture de Boli, les facteurs économiques se déclinent en plusieurs composantes : disponibilité des terres pour l'agriculture, vie devenue difficile, besoin d'investir au village, perte d'emploi, insuffisance de revenus, vie moins chère à l'arrivée. Selon DRECHSLER & GAGNON (2008), « Le retour peut favoriser le développement local : les expatriés qui rentrent chez eux dans la force de l'âge contribuent souvent à l'essor économique de leur pays, en partageant leurs connaissances et en produisant des retombées financières. »

A 18, 85%, la situation sécuritaire dans les zones d'accueil est le troisième facteur de retour des fils et filles de Boli sur leurs terres. En effet, dans les localités d'accueil, ces migrants ont connu une détérioration de l'environnement social due à la méfiance et/ou au rejet des « tuteurs » depuis la dizaine d'années (2002-2011) de crise socio-politico-militaire et la crise postélectorale de 2011. Cela est d'autant plus vrai que partout où les conflits internes sont exacerbés, la tendance au retour des migrants dans leurs localités d'origine se renforcent. L'OCDE (2017, p. 268) cite les exemples libyen et ivoirien qui ont généré d'importants flux de retour vers les pays de l'Afrique subsaharienne, pour le premier, et particulièrement vers le Burkina Faso, pour le second. Dans le même sens, BIELLA-BATTISTA, et al. (2019, p. 9), avancent que le retour, entre autres raisons, peut être motivé par des problèmes

rencontrés dans le pays hôte tels que l'isolement social et la discrimination.

Au retour, l'intégration des migrants dans le tissu économique de la localité d'origine est tout aussi une problématique. Dans la sous-préfecture Boli, c'est dans l'agriculture, ce qu'ils savent faire de mieux, qu'ils se réinvestissent. BOUARE, et al. (2015) confirment que les migrants de retour, agriculteurs au départ, surtout d'un pays de la CEDEAO, ont une chance plus élevée de travailler dans le secteur agricole. BENHADDAD & HAMMOUD (2015) contredisent cela dans les cas marocain, tunisien et algérien où l'émigration a eu raison de l'esprit paysan qui animait et soutenait les premiers émigrés, le nombre de migrants agriculteurs au départ ayant chuté au retour : les marocains investissent plus dans le « commerce et réparation de voiture » (48,5%), les tunisiens excellent dans les « services » (hôtellerie et restauration) (47,7%), et les algériens s'intéressent aux deux secteurs.

Conclusion

Les migrants de la sous-préfecture de Boli ont amorcé le retour sur leurs terres d'origine au déclenchement de la crise socio-politico-militaire en 2002 avec une intensification à partir de la crise postélectorale de 2010. Les raisons sont d'ordres social, économique et sécuritaire. Il s'agit essentiellement d'hommes âgés de 60 ans et plus. Leur insertion dans les cellules familiales et les communautés villageoises se fait sans difficultés majeures. L'intégration économique est généralement orientée vers l'agriculture, l'activité pratiquée pendant la migration. À leur actif, l'on note des réalisations appréciables allant de la construction d'habitats à diverses activités économiques. Néanmoins, les migrants de retour rencontrent des difficultés qui pèsent sur leur capacité à se réadapter et à se réintégrer (GRAVIANO, et al., 2017). Dans le cas de la sous-préfecture de Boli, les encombres sont notamment le manque de financements, les dommages causés par le bétail et les animaux sauvages, la vieillesse.

BIBLIOGRAPHIE

AMMASSARI, S. (2004). Gestion des migrations et politiques de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest. Cahier des Migrations Internationales, N° 72-F.

BABACAR, N. & L.J. (2004). Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes). Revue européenne des migrations internationales, vol. 20, N° 1.

BEAUCHEMIN, C. (2000). Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique. Thèse nouveau Doctorat, Université de Paris X, Nanterre.

BEAUCHEMIN, C. (2004). Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso-Côte d'Ivoire. Étude de la population africaine, vol 20, N° 1.

BENHADDAD, N.A. & HAMMOUD N.E. (2015). Contribution des migrants de retour au développement de leurs pays d'origine. Étude comparative entre les pays du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Insanivat.

BIELLA-BATTISTA, R., BOLITS, G., MARK, H. & SALVIN, A. (2019). Reintegration Handbook - Practical guidance on the design, implementation and monitoring of reintegration assistance. Organisation Internationale pour les Migrations.

BOUARE, I., KUEPIE, M., ROBILLIARD, A.-S. & SOUGANE, A. (2015). La migration de retour favorise-elle l'insertion sur le marché du travail malien ? Une analyse à partir des données de l'EMOP. STATECO, N°109.

BROUWEZ, C. (2017). Migrations internationales : comment agir ici ? (<https://www.centreavec.be/publication/migrations-internationales-comment-agir-ici/>).

DAUM, C. (2007). Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine ». Petit V. (ed.) Migrations internationales de retour et pays d'origine, Nogent-sur-Marne, 2007, CEPED.

DIOUF, E.H.M. (2005). L'insertion socio-économique des jeunes non diplômés de la région de Ziguinchor : le cas des ex-combattants du M.F.D.C. Monographie de fin de formation. Université Cheikh Anta Diop, Sénégal.

DRECHSLER, D. & GAGNON, J. (2008). Les migrations, une source de développement à exploiter. Annuaire suisse de politique de développement, 27-2.

FALL, P.D. (2003). Migration internationale et droit des travailleurs au Sénégal. UNESCO, Section de la migration internationale et des politiques multiculturelles, SHS/2003/MC/5.

FLAHAUX, M.-L. (2009). Les migrations de retour et la réinsertion des sénégalais dans leur pays d'origine. Master 120 en sciences de la population et du développement, Orientation : démographie. Université catholique de Louvain.

GRAVIANO, N., GÖTZELMANN A., NOZARIAN N. & JAWADUROVNA W.A. (2017). Vers une approche intégrée de la réintégration dans le contexte de retour. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Institut National de la Statistique (INS). (2015). Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014, Répertoire des localités, Région du Bélier. Ministère du Plan et du Développement, République de Côte d'Ivoire.

MBOUP, B. (2020). Profils migratoires et insertion socio-économique des migrants de retour au Sénégal. « Kafoudal », La revue des Sciences Sociales. Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire, N° Spécial.

MBUSA MULENDU, J.B. (2023). Le rôle de l'éducation dans la transmission des effets des remises migratoires sur la croissance économique des pays subsahariens. Revue Française d'Économie et de Gestion, 4, 7.

MIREM (Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine). (2007). Migrants de retour au Maghreb. Réintégration et enjeu de développement. Rapport général. CASSARINO Jean-Pierre (dir.).

MVE, M.E. (2010). La problématique de l'insertion socio-économique de la jeunesse déscolarisée au Gabon : le cas du ministère de la jeunesse et des sports. Monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports. Université Cheikh Anta Diop, Sénégal.

NATIONS UNIES. (2014). World urbanization Prospects: the 2014 Revision. Population division of the department of economic and social affairs, New York, United Nations.

OBEROI, P., SOTOMAYOR, J., PACE, P., RIJKS, B., WEEKERS, J. & WALILEGNE, Y.T. (2013). Migration internationale, santé et droits de l'homme. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2017). Capitaliser sur la migration de retour en la rendant plus attractive et durable. Interrelations between Public Policies, Migration and Development. Éditions OCDE, Paris.

PIGUET, E. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. Revue européenne des migrations internationales, Vol. 29 – N° 3.

POTVIN, D. (2006). Les jeunes adultes migrants de retour, un potentiel pour le développement de leur région d'origine. Thèse, Université du Québec à Rimouski.

POTVIN, P. (2005). Les jeunes adultes migrants de retour : une vitalité pour les régions. Revue d'Économie Régionale et Urbaine 2005/4 (octobre). Éditions Armand Colin.

RALLU, J.-L. (2007). L'étude des migrations de retour : données de recensement, d'enquête et de fichiers. Petit Véronique (éditrice scientifique) Migrations internationales de retour et pays d'origine. Nogent-sur-Marne. CEPED. (Rencontres)

SANDERSON, J.-P. (2015). Retour des retraités en ville : Mythe ou réalité ? Étude des migrations des 50-69 ans à Bruxelles. Revue QUETELET, Vol. 3, n° 1.

THOMSIN, L. (2001). Les mobilités de la retraite. Monique LEGRAND (éd.). La retraite : une révolution silencieuse. Collection : Pratiques du champ social, Éres.